



DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Technicien Bâtiment chargé du patrimoine
Cadre d'emplois/catégorie	Cadre d'emploi des techniciens – Catégorie B
Pôle/Direction/Service	PEPD – Direction des Bâtiments – Service Patrimoine ACT
Lieu de travail	Site de Valenton – 10 chemins des bassins – 94000 CRETEIL
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous l'autorité hiérarchique du responsable de service Patrimoine

PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service Patrimoine a en charge le patrimoine bâti départemental sur un des secteur géographique et fonctionnel. Ce périmètre pourra évoluer en fonction des besoins de la collectivité et des ressources du service.

Composé d'un responsable du service, d'un ingénieur bâtiment chargé de la maintenance et d'une équipe de chargés de patrimoines, le service Patrimoine assure la maintenance des bâtiments de son périmètre sur les aspects de la sécurité d'usage, du maintien en état fonctionnel et du confort d'usage. Il pilote aussi des projets d'adaptation du bâti à l'usage.

Le service Patrimoine supervise toutes les interventions techniques dans les bâtiments de son périmètre, y compris celle des directions support et des directions utilisatrices. Il est le garant du respect des contraintes architecturales structurelles, de sécurité incendie, d'accessibilité, d'amiante.

Le service s'appuie sur les ressources de la direction des bâtiments : support technico-administratif, maintenance chauffage et CVC, service des Ateliers, services de la direction adjointe Etudes et Travaux. Le service s'appuie aussi sur les compétences spécialisées : ressources humaines, urbanisme, sécurité incendie, amiante, marchés, finances juridique.

MISSION DU POSTE

Le Technicien Bâtiment chargé de patrimoine est le référent bâtiment auprès des responsables des établissements dont il a la charge.

Il assure la maintenance du bâti et pilote des projets d'adaptation du bâti à l'usage. Il assiste les chargés d'opérations de services études et travaux sur les projets de réaménagement ou de modernisation des locaux. Il peut aussi prendre en charge certaines phases de ces projets.

Il échange quotidiennement avec les chefs d'établissements et mobilise les entreprises partenaires. Il s'appuie sur les compétences spécialisées du service et de la direction des bâtiments : sécurité incendie, équipements techniques chauffage-CVC, amiante, service des Ateliers, mais aussi sur les compétences techniques déconcentrées dans les établissements : agents de maintenance, référents de site.

Il associe à ses projets, en tant que de besoin, les compétences des directions utilisatrices : responsables de groupement des collèges, direction de la logistique, service restauration, responsables de secteurs de la petite enfance, responsables de groupement des EDS et PMI.

Il échange avec les collègues du service sur ses projets, se coordonne avec eux pour assurer la continuité du suivi de ses projets, et réciproquement. Il fait remonter les points de vigilance au responsable du service ou à son adjoint, lors des échanges hebdomadaires. Il alerte sa hiérarchie en temps réel sur les problèmes de maintenance qui engagent la sécurité des utilisateurs.

Dans le cadre d'une véritable gestion patrimoniale, le chargé de patrimoine fait remonter des problématiques non prévues au Programme de Grosses Réparations ou qui relèvent du Programme Pluriannuel d'Investissement.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Diagnostic, conception et suivi de la réalisation des travaux de maintenance du bâti et assistance aux projets de réaménagement ou de modernisation des locaux

- Prendre en charge les opérations du Programme de Grosses Réparations de son périmètre
- Prendre en charge les signalements techniques qui remontent des établissements, les analyser, les répartir entre les compétences déconcentrées (service des ateliers, agents de maintenance, référents de site), les services spécialisés (équipements techniques, sécurité incendie) ou les entreprises en marchés
- Echanger avec les utilisateurs pour bien cerner les demandes
- Consulter les entreprises en marchés à bons de commande pour le chiffrage des projets
- Suivre la réalisation des travaux et coordonner les intervenants du projet
- Associer les chefs d'établissement et les directions utilisatrices pour l'organisation et le phasage des travaux
- Assurer la préparation des commissions de sécurité, en lien avec les services spécialisés et le chef d'établissement
- Assurer la réception des travaux et le suivi des garanties
- Respecter pour chaque projet les objectifs opérationnels de la Direction (plannings, coûts, délais...)

Diagnostics thématiques sur le patrimoine bâti

- Alimenter le programme pluriannuel de grosses réparations

Gestion du patrimoine

- Traitement des signalements transmis par les établissements via l'outil e-ATAL ou par téléphone en cas d'urgence
- Accompagner et assister les gestionnaires d'établissement dans les process de maintenance préventive
- Mettre en œuvre l'ensemble des politiques liées au développement durable en particulier la gestion de l'énergie

Documentation, information, classement :

- Réalise le classement et l'archivage numérique des dossiers de maintenance dans la base de données patrimoniale départementale GIP

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	Indispensables à la prise de poste
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des techniques du bâtiment - Connaissance en réglementation incendie et sécurité - Connaissance de la réglementation en matière d'accessibilité handicapés - Maîtrise des outils bureautiques et des logiciels informatiques : word – excel – outlook
Savoir-faire	A acquérir au cours de l'activité
	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des outils GIP, e-ATAL
	Indispensables à la prise de poste
	<ul style="list-style-type: none"> - Aptitude au travail dans une équipe au sein d'un secteur opérationnel - Capacité à la concertation avec l'ensemble des intervenants internes et externes du projet - Force de proposition - Rigueur dans le respect des procédures.
	A acquérir au cours de l'activité
	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie et capacité d'organisation - Bon relationnel avec l'ensemble des intervenants internes et externes

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes - Externes	Direction des bâtiments et directions partenaires Chefs d'établissement Entreprises
	35h à 39h/semaine + RTT selon cycle choisi Poste non éligible au télétravail du fait des missions de service public sur le terrain Astreinte technique sur la base du volontariat
Moyens mis à la disposition de l'agent	Téléphone portable et ordinateur fixe Véhicule de service en pool

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	BAC + 3 – Diplôme BTS / DUT bâtiment ou niveau équivalent
Expérience	Expérience en maîtrise d'œuvre dans le domaine du bâtiment
Certifications, habilitations à jour	Permis de conduire B Habilitation électrique
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : NON Si oui, préciser à quel titre : Nombre de points :
- Majoration de l'IFSE suite à la délibération du CST du 05/06/2023.
 - Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) Technicien principal 2^e classe :
 - Groupe : Groupe 3 autres fonctions
 - Sous-groupe : autres fonctions technicien

Date et avis du Directeur adjoint	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
	Le Directeur des Bâtiments,  REMY LAMOURE	23 DEC 2025 Le Directeur général adjoint <i>chargé du Pôle Energies, Patrimoine et Déplacements</i> Nicolas FRITZ

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
Favorable	22/12/2025	Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation, Responsable adjoint du service recrutement et  Arnaud ANDRE

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution

